



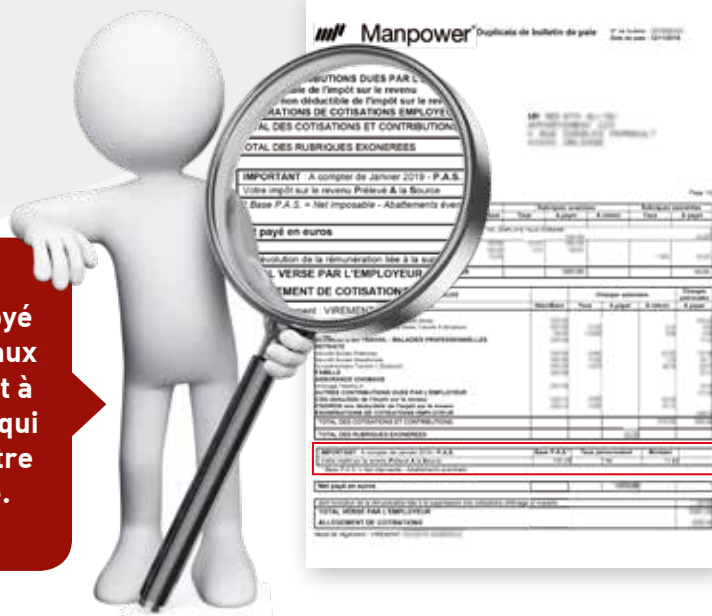
la
cgt
MANPOWER



LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
c'est en janvier 2019

LA PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
La CGT Manpower vous explique... tout !

COMMENT VOS IMPÔTS VONT ÊTRE CALCULÉS ?



Vous avez fait votre déclaration d'impôts. Sur la base des montants déclarés, l'administration fiscale a calculé votre futur impôt mensuel.

Les impôts ont envoyé à Manpower votre taux d'imposition qui sert à calculer le montant qui sera prélevé sur votre bulletin de salaire.

Sur votre feuille de paye du mois d'octobre (que vous avez reçue le 12 novembre) Manpower a fait une « simulation » du montant de votre impôt à la source. Si vous constatez une erreur, si vous ne comprenez pas quelque chose : une seule chose à faire.

Les différents taux de prélèvement

Le prélèvement à la source ?
La **CGT** est contre parce que :

- Pas plus simple
- Plus injuste
- Pour les intérimaires 2 prélèvements : Manpower et Pôle Emploi !

- > **TAUX 1** : C'est le taux prélevé par « défaut ». Le montant d'impôt qui sera prélevé sera pour toutes les personnes du foyer fiscal.
- > **TAUX 2** : Votre conjoint a un salaire différent du vôtre. Le montant du prélèvement sera différent pour chacun d'entre vous.
- > **TAUX 3** : C'est le taux dit « neutre ». 3 raisons à ce taux neutre :
 - Vous ne voulez pas que Manpower connaisse le montant de vos impôts
 - Vous ne payez pas d'impôts ou c'est votre 1^{ère} mission ou 1^{er} job. Vous bénéficierez de l'abattement. Dans le cas contraire contactez-nous !
 - Les impôts ne vous « reconnaissent » pas. Ex : problème de numéro de sécurité sociale faux – faute sur votre nom ou prénom...

Rendez-vous sur le site de la CGT Manpower : www.manpower.cgt.fr
L'agence ne pourra pas vous renseigner...

Syndiquez-vous à la **CGT Manpower**. Bulletin à renvoyer à : **Syndicat CGT Manpower** - 261 rue de Paris - 93100 Montreuil accompagné du règlement de cotisation (1% de votre salaire net avec un minimum de 11 € mensuel)

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Mobile

Email

Numéro d'intérimaire

Profession

Agence Manpower

Date de naissance

Montant cotisation mensuel Date de prélèvement souhaitée

Signature

A noter : 66 % du montant de votre cotisation sera déduit de vos impôts sur le revenu. Soit au final un montant de 3.66 € mensuel (pour une cotisation de 11 €) après déduction. Et si vous n'êtes pas imposable, cela vous donnera droit à un crédit d'impôt.